

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>RIVIÈRE-BEAUDETTE</u>	Date du scrutin 2021 11 07 <small>Année Mois Jour</small>
--	---

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants:

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau	
BVA*	BVPE** (le cas échéant)			
X		1010 CHEMIN STE-CLAIRE, RIVIÈRE-BEAUDETTE	De	à
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes:

BVA	BVPE
8 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>	9 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
7 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text" value="2021-10-31"/> <small>Année Mois Jour</small>	6 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
6 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>	5 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
1 ^{er} jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>	4 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>

SIGNATURE

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-04
Année Mois Jour

SMR-34-VF (21-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 174, 177, 178, 179 et 567